

A

P P

É A

ASSOCIATION
NATIONALE
DES PRÉPAS
PUBLIQUES
AUX ÉCOLES
SUPÉRIEURES
D'ART

Inscriptions
hors Parcoursup.

UN RÉSEAU DE 26 PRÉPAS PUBLIQUES* ART & DESIGN

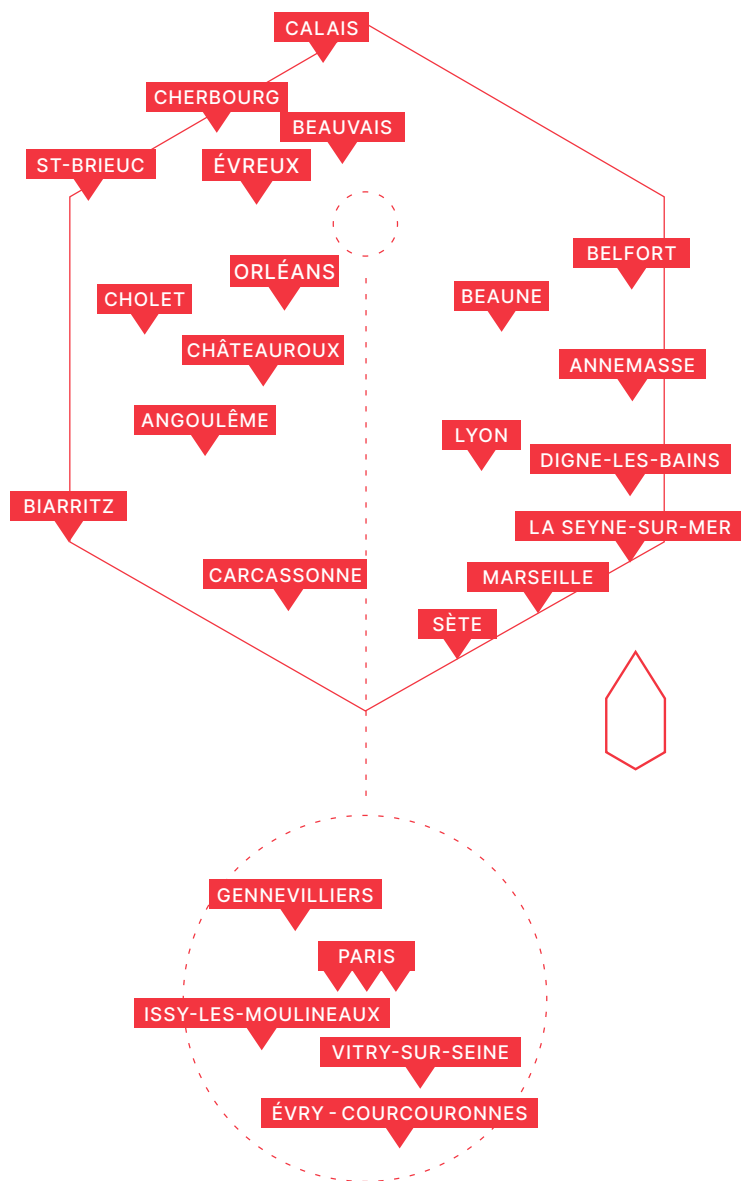
* agréées par le ministère de la Culture

—
près de 780
élèves formé-es
chaque année

—
90%
de taux de réussite
aux concours

—
50%
d'élèves boursier-ères

> Notre réseau



> Annuaire

Angoulême

T. 05 45 94 00 76
ecole.dart@grandangouleme.fr

Annemasse

T. 04 50 37 21 89
prepa.ebag@annemasse-agglo.fr

Beaune

T. 03 80 24 56 96
ecolebeauxarts@beaunecoteetsud.com

Beauvais

T. 03 44 15 67 06
eab@beauvaisis.fr

Belfort

T. 03 84 36 62 10
contact@ecole-art-belfort.fr

Biarritz

T. 05 59 59 63 02
scolarite-prepa@esa-paysbasque.fr

Calais

T. 03 21 19 56 60
ecole.art@grandcalais.fr

Carcassonne

T. 04 68 10 56 34
eba@carcassonne-agglo.fr

Châteauroux

T. 02 54 22 40 20
embac@chateauroux-metropole.fr

Cherbourg

T. 02 14 37 25 50
scolarite-prepa@esam-c2.fr

Cholet

T. 02 72 77 23 40
ecoledart@chloletagglomeration.fr

Digne-les-Bains

T. 04 92 31 34 59
ecoleart@idbl.fr

Évreux**

T. 02 32 78 85 40
maisonarts@evreux.fr

Évry-Courcouronnes

T. 01 60 78 76 81
aap@grandparissud.fr

Gennevilliers

T. 01 40 85 67 40
prepa.embanet@ville-gennevilliers.fr

Issy-les-Moulineaux

T. 01 41 23 90 50
lesarcades@ville-issy.fr

La Seyne-sur-Mer**

T. : 04 94 06 95 51
ecoleba@la-seyne.fr

Lyon

T. 04 78 92 94 57
prepa@ensba-lyon.fr

Marseille

T. 04 91 82 83 10
communication@beauxartsdemarseille.fr

Orléans

T. 02 38 79 24 67
contact@esad-orleans.fr

Paris ABA

T. 01 42 76 74 94
dac-aba@paris.fr

Paris - EPSAA*

T. 01 56 20 24 70
marie-alice.huet@paris.fr

Paris Via Ferrata

T. 01 47 03 50 34
service.scolarite@beauxartsparis.fr

Saint-Brieuc

T. 02 96 62 56 36
beaux-arts@saint-brieuc.fr

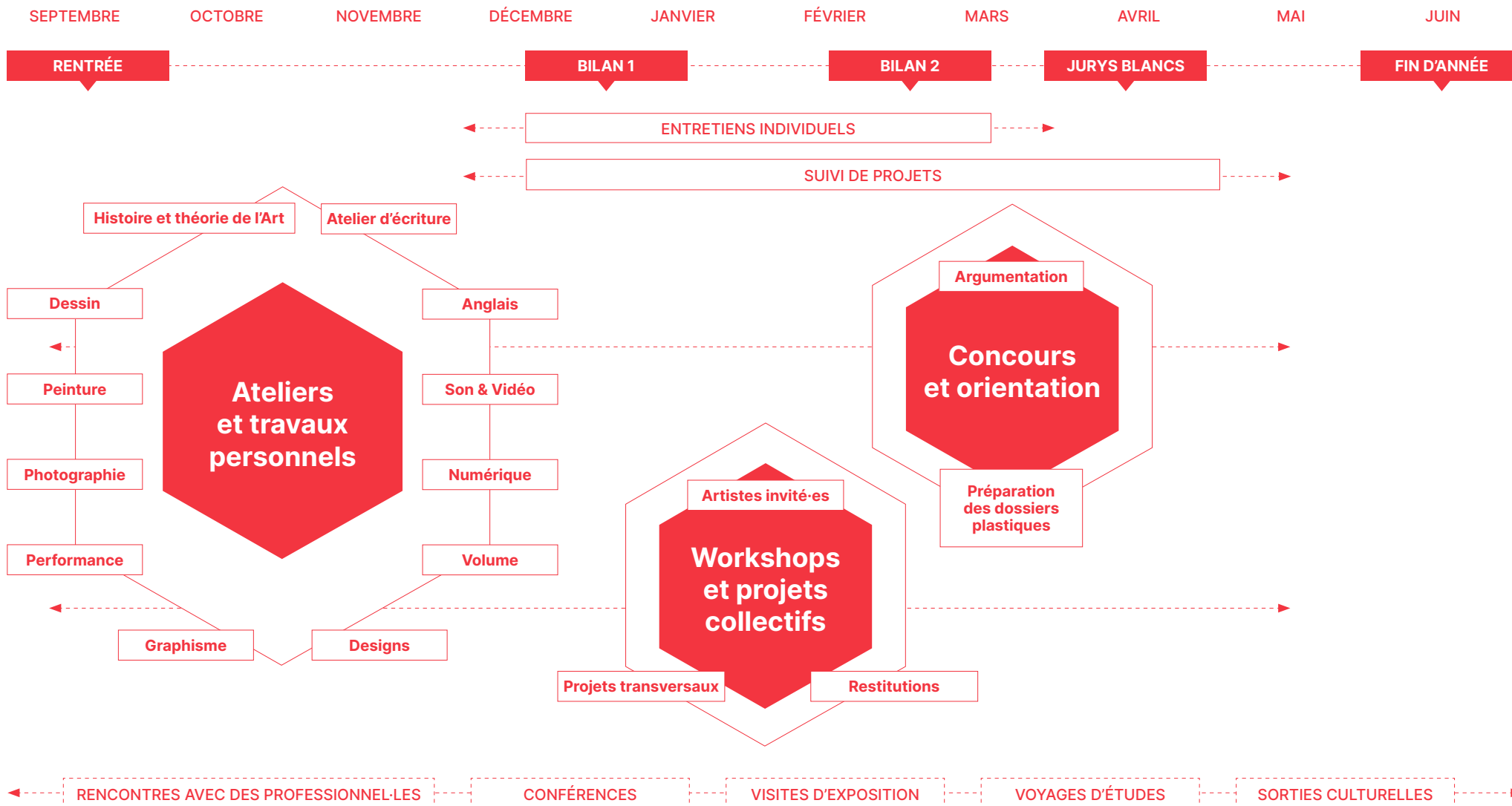
Sète

T. 04 99 04 76 10
ecolebeauxarts@ville-sete.fr

Vitry-sur-Seine**

T. 01 55 53 14 90
classe.preparatoire@mairie-vitry94.fr

> Enseignements



> Questions/réponses

Qu'est-ce qu'une prépa publique aux Écoles supérieures d'art et de design ?

Les classes préparatoires publiques accompagnent, après le bac, les élèves qui souhaitent intégrer l'une des **45 écoles supérieures d'art et de design françaises (réseau ANdÉA)**, l'une de leurs homologues européennes (réseau ELIA) ou tout autre école de création artistique. Elles leur permettent de découvrir les spécificités de ces écoles et les aident à préciser leur orientation selon leurs aptitudes et leurs souhaits professionnels.

En dialogue permanent avec les artistes, designers, critiques et historien·nes d'art qui composent les équipes pédagogiques, les étudiant·es peuvent évaluer et développer leur motivation, leur curiosité et leurs capacités. L'enseignement est ouvert à la diversité des pratiques artistiques telles qu'elles s'inscrivent aujourd'hui dans le large éventail des métiers de la création.

C'est un cursus d'une année scolaire, de septembre à mai, adapté au rythme des concours. C'est un temps d'immersion dans le champ de la création à raison de 30 à 35 heures de cours et d'ateliers par semaine.

Une année ouverte à toutes et tous ?

Réunies autour d'une charte, les classes préparatoires de l'APPÉA sont agréées par le ministère de la Culture. À ce titre, les élèves ont accès à l'intégralité du volet social étudiant : bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux, logements Crous et sécurité sociale étudiante.

Comment accéder à une prépa de l'APPÉA ?

Les classes préparatoires de l'APPÉA sont accessibles après le bac suite à une épreuve d'admissibilité et/ou un entretien de sélection centrés sur quelques premières expérimentations et sur les motivations du ou de la candidate. Les notes du bac et le livret scolaire ne sont pas demandés.

Tous les types de bacs sont acceptés.

L'inscription aux épreuves de sélection s'effectue hors Parcoursup auprès de chacune des écoles.

Quels droits de scolarité ?

Les droits de scolarité varient selon les écoles. Dans certaines écoles, une exonération des droits de scolarité est appliquée pour les élèves boursier·ères. Une partie du matériel est fournie par les écoles.

> Les bonnes raisons de choisir une prépa publique :

—
Des enseignements adaptés pour découvrir et expérimenter
les nombreuses disciplines de la création contemporaine

—
Une orientation sur mesure pour chaque élève

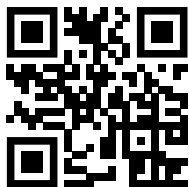
—
Une préparation aux concours grâce à **un accompagnement personnalisé**

—
Des équipes pédagogiques de **professionnel·les expérimenté·es** (artistes, designers, critiques, historien·nes, etc.) **et expert·es du champ de la création contemporaine**

—
Un taux de réussite aux concours de **plus de 90%**

—
Pour une diversité sociale et culturelle, des **droits de scolarité accessibles à toutes et tous**

—
Une présence des classes sur **l'ensemble du territoire**



www.appea.fr

SOUTENU PAR :



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS

Studyrama
Éclairer son choix

EN PARTENARIAT AVEC :

ANÉA

GINÉOT



Dans une classe prépa de l'APPÉA, un étudiant-e peut bénéficier de bourses, de la sécurité sociale et des logements du CROUS.